

Avis adopté à la séance plénière du 27 octobre 2020

## Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable

### Déclaration du groupe des Associations et Marie-Aleth Grard (personnalité qualifiée)

La question que soulève cet avis est essentielle ! Comment amener les citoyens de demain à se construire ?

Il ne vous aura pas échappé que même sur un sujet qui paraît consensuel de prime abord, les débats de cette maison peuvent être fort rugueux.

Je vais commencer par vous livrer un scoop qui ne devrait pas en être un. Les associations ne croient pas à la théorie du ruissellement ! Ni en matière économique ni en matière environnementale.

Cet avis est resté centré sur l'environnement durant toute la durée des débats. Or, nous, nous sommes centrés sur l'Homme et sur son développement... le développement humain durable. Notre feuille de route est donc comprise dans la progression vers l'atteinte des ODD et il est primordial d'y sensibiliser les décideurs de demain qui auront fort à faire pour réparer ces injures faites au genre humain et ressortir par le haut de ces temps ombreux.

Non, la prise en compte de l'environnement seul ne résoudra pas tous les problèmes. Nous tenons à rappeler que, le premier objectif du DD est l'éradication de la pauvreté. Cependant on ne peut séparer aucun d'entre eux des autres sauf à compromettre l'équilibre de l'ensemble. Nous partageons totalement l'attention à l'environnement mais il ne représente que 3 des ODD. Sauriez-vous atteindre l'équilibre en séparant la santé, la participation de tous, l'égalité homme-femme, la lutte contre les inégalités ou encore la paix des questions environnementales pourtant si prégnantes aujourd'hui ? À quoi voulez-vous renoncer ? La lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement sont non négociables. La pandémie produit déjà son cortège d'effets secondaires, au premier rang desquels l'explosion de la pauvreté. Le Secours populaire a vu bondir son nombre de bénéficiaires de 45%, 1 million de personnes pauvres en plus en France et une hausse de la demande d'aide alimentaire folle puisque le réseau des Banques Alimentaires estime que près de 8 millions de personnes vont avoir recours à l'aide alimentaire contre 5,5 millions actuellement.

Donc, définitivement, la prise en compte de de l'environnement seul ne résoudra pas tous les autres problèmes de même que régler les questions alimentaires seules ne régleront pas la pauvreté (surtout si on laisse la Culture, et notamment celle portée au quotidien par les associations sur le territoire, s'éteindre, comme c'est le cas actuellement !)

Alors comment accepter que l'on sépare les choses ? Les auditions notamment des jeunes ont été largement dans ce sens et il est temps de les entendre.

Nous retiendrons les 3 préconisations qui nous semblent les plus importantes et non les plus complexes à mettre en œuvre pour une fois : nous retiendrons sans hésiter les préconisations concernant les délégués et les éco-délégués et le passage à une fraternité active. En effet, le premier endroit de participation démocratique reste la classe. Le rôle des délégués de classe est insuffisamment saisi, ils ne sont pas formés, ils ne sont pas écoutés, ils ne se sentent pas forcément porteurs de la parole collective de la classe... Pourtant la classe est le lieu de l'apprentissage de la vie en commun, peut-être le seul que nous partageons tous et toutes au cours de notre existence, celui où se déroulent les premiers débats, les premières oppositions, les premiers compromis et consensus, où la liberté d'expression doit être au centre, avec ses droits et ses limites. Enfin, à travers les élections des délégué.e.s, la classe est un lieu fondamental pour éprouver ce qu'est la démocratie représentative dont la confiance est tellement mise à mal aujourd'hui. Déléguer sa confiance à un représentant où être le porte-voix de l'intérêt général construit avec ses pairs est un moment charnière pour le vivre et faire ensemble. Respecter ce moment de l'apprentissage de ce qui est le sel de la République et de la

démocratie est donc primordial, pour les élèves, comme pour l'équipe éducative confrontée aux futur.e.s citoyennes et citoyens.

Enfin, et elle est majeure, la préconisation concernant la conduite de projets en lien avec les acteurs associatifs du territoire. On sait à quel point s'engager lorsque l'on est enfant, se voir confier une responsabilité est constructeur pour la personne, et est déterminant pour faire un citoyen actif, engagé durablement dans la vie de la Cité. Le « faire », « l'agir » ensemble sont essentiels. C'est pourquoi l'instruction civique doit passer des mots aux actes et permette à chacun de mettre concrètement en œuvre l'ensemble des ODD. Faire ensemble, débattre, prendre soin de notre environnement, lutter contre les inégalités et la pauvreté, tous ces objectifs structurent l'économie sociale et solidaire, les associations notamment, les portent chaque jour. L'éducation citoyenne passera donc aussi par une meilleure connaissance de l'ESS, une économie saine, non délocalisable, inclusive, propre, etc. Une économie qui fait passer l'humain avant la course au profit.

Alors vous me direz, « trop large, trop complexe... on ne peut pas tout faire en même temps ».

Et bien nous vous le redisons : Si on ne fait pas tout en même temps, si l'on sépare environnement et développement humain, en osant paraphraser Victor Hugo, si nous n'éradiquons « pas la pauvreté alors nous ne faisons RIEN ».

Alors parce que la fraternité ne s'enseigne pas, parce que la fraternité ne se prêche pas, parce que la fraternité n'est une réalité qu'en acte et que cet avis met, finalement, bien cela en avant, nous remercions la section de son soutien et le rapporteur d'avoir entendu notre position, le groupe des associations et Marie-Aleth Grard pour ATD Quart-Monde ont voté cet avis.